



LA 3<sup>ÈME</sup> RÉVOLUTION INDUSTRIELLE  
EN HAUTS-DE-FRANCE



Annexe à la délibération 2020.02102

## **Direction de la Troisième Révolution Industrielle**

### **Service « attractivité et proximité »**

#### **Proposition d'un cadre stratégique pour la politique « TRANSITIONS CITOYENNES DANS LE CADRE DE REV3 »**

La Troisième révolution industrielle en Hauts-de-France (inspirée du concept de J.Rifkin et contextualisée en région sous la marque rev3), est un modèle de transition vers une société décarbonée et durable, articulant, de façon systémique, transition énergétique, innovation numérique et nouveaux modèles économiques. Ce modèle est basé sur une gouvernance participative (territoriale et régionale) et un ancrage territorial fort.

rev3 est une dynamique de changement culturel et de modèle économique profond. De ce fait, sa réussite repose sur une appropriation aussi large que possible. La compréhension de ce qui est possible et des enjeux, l'appropriation des concepts afin de pouvoir les transformer en initiatives, la visualisation des solutions, la démonstration des effets sont des éléments importants de ce changement culturel. Chacun en tant que citoyen, est aussi consommateur, salarié, militant, responsable d'entreprise, citoyen de son territoire, et potentiel créateur, porteur d'initiative. La transition citoyenne est l'un des leviers de transformation de rev3.

#### **Qu'entend-on par transitions citoyennes ?**

Les transitions citoyennes renvoient ici à la contribution des citoyens dans le changement de notre modèle de société vers un modèle plus durable. L'angle spécifique adopté par rev3 amène à considérer prioritairement les changements s'inscrivant dans une perspective économique (modes de consommation, modes de production, transition vers un modèle circulaire...) au détriment de changements à portée plus environnementale (préservation de la biodiversité, protection des milieux...) ou plus sociale (accès aux droits, égalité des genres...).

Plusieurs dynamiques collectives à l'œuvre au cours des derniers mois témoignent à la fois d'attentes nouvelles en matière d'expression citoyenne et d'une prise de conscience davantage partagée des enjeux « climat ».

Dans le domaine des transitions citoyennes, les terminologies sont multiples. Il est proposé ici de distinguer les actions de mobilisation citoyenne (initiatives d'un tiers, généralement une structure publique, visant à accompagner des changements individuels - sensibilisation/ accompagnement au passage à l'acte) et les actions relevant de la participation citoyenne (initiatives d'un tiers ou des citoyens eux-mêmes mais dans lesquelles les citoyens sont partie prenantes à la gouvernance). Les projets de production d'ENR peuvent constituer un parfait exemple : il convient de distinguer les projets dans lesquels sont mobilisés les citoyens (ex : financement participatif du projet de centrale solaire de Dhamma à Athis-sous-Laon) des projets dans lesquels les citoyens sont pleinement impliqués dans la gouvernance du projet (ex : coopérative citoyenne d'énergie).

## **Quelle est la cible ?**

Lorsqu'il s'agit de traiter de transitions citoyennes, il convient de garder en tête la question des publics mobilisés. Beaucoup d'actions en œuvre mobilisent ou s'adressent prioritairement à des profils CSP+ (financement participatif, coopérative d'énergie...). Un des enjeux majeurs est de parvenir à s'adresser aux populations les plus fragiles qui sont également souvent les plus éloignées des transitions.

## **Avec quels acteurs ?**

### **La mobilisation des collectivités**

Si les changements de comportement attendus d'une mobilisation citoyenne en faveur des transitions sont nécessaires, seules 25% des émissions de GES relèvent de changements individuels. La très grande majorité d'entre elles relèvent de l'action publique (source Carbone 4).

C'est pourquoi l'articulation entre la mobilisation des citoyens et les conditions de construction de l'action publique liée aux transitions à tant d'importance. C'est pour cette raison que transition économique, transition écologique et transition démocratique sont intimement liées.

Le rôle des collectivités est de fait central (les collectivités que la Région accompagne comme la Région elle-même). Pour cette raison, il apparaît pertinent de distinguer 3 dimensions dans les actions en faveur des transitions citoyennes que pourrait porter une collectivité :

- les actions visant des changements de comportements individuels (mobiliser) : défis familles zéro déchet, familles énergie positive, incitation à la mobilité durable et active, repait café ...,
- les actions en faveur de l'émergence d'initiatives collectives citoyennes indépendantes (susciter),
- les actions visant l'implication des citoyens dans les propres politiques et projets de transition de la collectivité (impliquer).

Ces catégories ne sont pas étanches, un dispositif visant l'émergence d'initiatives collectives citoyennes indépendantes pouvant à un moment ou un autre contribuer à l'émergence de nouvelles modalités de constructions de projets locaux de transition (ex : constitution d'un réseau régional de l'énergie citoyenne). Elles ont cependant le mérite de clarifier un champ très complexe dans lequel se mêlent thématiques, typologies d'acteurs (collectivités, associations, structures de l'ESS, individus) et niveaux d'intervention de la Région.

L'idée ici est de poser les choses afin de construire une vision priorisée de ce que souhaite la Région en la matière, de travailler sur cette base aux moyens (financiers mais aussi partenariaux, à traduire dans les conventions, à articuler avec l'ADEME, voire l'Etat)

### **La mobilisation d'autres acteurs relais**

On citera le CERDD, la MRES, le CREM, l'APES, En Savoir Plus, ATMO... pour exemple qui accompagnent parfois les acteurs mais surtout les outillent en guide, référentiels d'actions... l'annexe jointe fait un panorama assez complet des acteurs mobilisables au-delà des collectivités.

## **Avec une stratégie partagée**

La Région n'a pas vocation à financer toutes les initiatives, sur tous les registres et sur tous les territoires. Son rôle doit plutôt être de :

- Structurer les acteurs à l'échelle régionale, par thématique, de manière à ce que les territoires, associations, porteurs de projets puissent prendre appui sur leur expertise, leurs outils, leur animation.

- Faciliter la capacité des acteurs à se servir des outils et structures que la Région finance en diffusant, communiquant, mais aussi en informant sur les outils et techniques autres
- Articuler les deux entrées (comment la problématique d'un territoire peut croiser les outils et s'en servir, comment les outils peuvent venir servir telle problématique...)
- Articuler ses interventions thématiques sur les registres de la participation citoyenne entre directions et par le biais d'un Comité de suivi technique régulier et d'un temps d'échange politique bisannuel.

Il importe en conséquence d'assurer la mise en cohérence des interventions des différents services de la DTRI et des autres Directions (DATL, DBIO, DPPE, Agence 2040 ...) sur les questions citoyennes afin d'éviter des situations de double financement.

Parallèlement, il semble nécessaire de conserver une capacité d'intervention pour :

- soutenir des projets citoyens qui représenteraient une innovation dans le sujet, l'angle, la méthode. Ces projets devront faire la preuve de la pertinence de leur modèle économique et devront en retour permettre une véritable évaluation à des fins de reproductibilité. Les porteurs devront aussi s'engager à faire connaître leurs conclusions dans des cercles plus larges, thématiques ou territoriaux
- accompagner des territoires démonstrateurs afin qu'ils développent et généralisent les aspects d'appropriation et d'initiatives citoyennes,
- développer, explorer ou généraliser en tant que de besoin des problématiques spécifiques par l'intermédiaire d'appel à projets,
- renforcer les dispositifs en direction des lycées et des lycéens (FABriques et appel à projets Génération+ rev3) tout en explorant la piste de dispositifs à destination des jeunes relevant de l'éducation non formelle.

Sur cette base, il s'agira de partager et articuler cette stratégie avec les différents acteurs en région et plus particulièrement l'ADEME.

### **En structurant les acteurs et les thématiques**

**Mettre en réseau, permettre l'accès à des ressources mutualisées (méthodologiques, pédagogiques, matériels), essaimer les pratiques, capitaliser pour avancer**

***Articuler les interventions de différents acteurs, opérer des rapprochements, créer des synergies voire des alliances (type CREM) autour de certaines thématiques.***

L'idée consiste ici à déterminer un ou plusieurs acteurs ressources autour d'une thématique sur des missions de formation, de production de méthodologies d'intervention, de capitalisation d'expérience et de communication. Nous pourrions nous appuyer ainsi:

- Pour la production citoyenne d'ENR, sur un réseau régional porté, au moins dans un premier temps par EnergETHIC.
- Pour la mobilité durable, sur le CREM existant, en creusant peut-être les missions confiées actuellement et en ouvrant peut-être à des champs moins explorés (covoiturage par exemple). Il est proposé ici de consacrer l'année à venir à préparer avec la direction des transports un positionnement et des modes opératoires et d'intégrer tout cela à la convention CREM le cas échéant.
- Pour les déchets (réduction, valorisation...), sur la MRES et En Savoir Plus autour des Repair Café, des défis famille 0 déchets et du compostage collectif, en ne soutenant plus d'interventions directes mais bien des missions transversales, voire d'amorçage (en autre pour les repair café), en lien avec l'Agence Hauts de France 2040. L'idée ici n'est pas que la Région finance la multiplication de ces outils et challenges sur le territoire mais crée les conditions de leur déploiement selon une charte qualité posée.
- Pour l'efficacité énergétique, sur le réseau des EIE en lien avec la DATL et ses programmes

- Sur les registres de l'alimentation durable il convient aussi de mieux cerner ce que se fait et comment le territoire est nourri. Il pourra être souhaitable de consacrer l'année à la construction d'une ligne et de dispositifs, et de positionner l'action des têtes de réseaux sur le sujet.
- Sur l'APES sur des champs aujourd'hui pas couverts et qu'il convient de préciser.

### **Structurer l'école des métiers de la TRI**

Opérationnaliser les promesses que représente la TRI en termes d'emploi et d'activité pour démontrer, entraîner. Ce volet est un volet très important de l'appropriation citoyenne au-delà de la sensibilisation et du fait de susciter l'initiative car il répond à l'enjeu majeur de l'emploi, dans la durée et des choix d'orientation. Il rend opérationnel la structuration des filières aussi.

Les pistes à explorer :

- Engager un partenariat au long cours avec les animateurs des métiers et de leurs évolutions : C2RP, fédérations, SPEL, pour analyser ces évolutions, les traduire dans les faits, fédérer les acteurs autour des filières.
- Animer ces mêmes réflexions au sein du monde universitaire et de la recherche
- Poursuivre l'analyse prospective de l'évolution des métiers, à l'instar de ce qui a été fait à travers la dimension réseaux électriques intelligents pour les traduire en formations à tous les niveaux (initiale, professionnelle, permanente)
- Soutenir les initiatives structurantes engagées par les acteurs, professionnels et établissements d'enseignement
- Développer des appels à projets de recherche liés à ces transitions et évolutions

Cette approche thématique doit pouvoir croiser, grâce au programme du CERDD, une approche territoriale. Le programme « Territoire participatif » doit pouvoir créer les conditions d'une mobilisation des collectivités et apporter le niveau « co-construction/participation citoyenne » à une animation encore très orientée « sensibilisation » et avec les interventions des autres acteurs mais aussi avec notre AMO, les TD rev3 ...

### ***Sur cette base, clarifier les missions confiées à certains « opérateurs » via des conventions annuelles***

Il s'agirait dans ce cadre de :

- insister sur la dimension régionale de ces missions,
- insister sur la nécessaire production de ressources, en particulier méthodologiques, partageables,

### **Croiser cette approche thématique par un soutien aux initiatives territoriales d'appropriation des transitions**

L'échelle des territoires permet de travailler en proximité avec les acteurs et les citoyens ce qui est plus propice à l'appropriation, par des entrées pratiques. La dynamique des territoires démonstrateurs constitue un point d'appui et un réseau d'échanges de pratiques intéressant en tant que tel. La région continuera donc de soutenir l'organisation de manifestations territoriales d'appropriation des transitions, de mobilisation des acteurs, de mise en visibilité des démarches de transformation.

### ***Développer également des outils de pilotage : indicateurs, capitalisation des expériences,...***

### **En rendant visible les initiatives citoyennes du territoire et leurs porteurs**

**Témoigner auprès de la population régionale et à l'échelle nationale voire européenne des initiatives à l'œuvre sur le territoire, de la dimension profondément citoyenne des transitions en cours**

### ***Regrouper l'information pour la rendre plus accessible dans une approche transversale***

Pistes à explorer :

- financer une plateforme numérique pouvant regrouper les différents sites des réseaux soutenus, les informations sur les appels à projets de type Génération+ rev3, rendre accessibles à tous les éléments partageables, partager un agenda des événements, des formations, des appels à projets ...
- Poursuivre la dynamique DD Tours, climat tours, qui valorisent les approches citoyennes comme étape systématique

### **Mobiliser le grand public autour de projets emblématiques**

Pistes à explorer :

- Identification de plusieurs projets emblématiques dans différentes thématiques, puis attribution de prix financiers aux structures porteuses à l'issue d'un vote électronique mobilisant l'ensemble de la population régionale.

### **- Rayonner à l'échelle européenne**

Pistes à explorer :

- faciliter l'accès des acteurs du territoire aux projets de dimension européenne.

- porter un projet collectif piloté par la Région et financer sur crédits européens (Erasmus+, Interreg, DEAR ...)

Pour aider à visualiser les contours de ce cadre stratégique, la synthèse ci-dessous reprend les thématiques retenues ainsi que les différentes typologies de publics visées:

#### ANALYSE PAR THEMATIQUES

Dans le champ de **l'énergie**, si le travail autour des usages sera poursuivi, entre autres dans les lycées dans le cadre du Challenge CUBE.S, une attention particulière sera donnée à l'émergence d'initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable, en particulier dans le versant sud de la région.

Dans le champ de la **mobilité**, les pratiques douces mais également les projets de mobilité partagée feront l'objet d'une attention particulière.

Dans le champ des **déchets**, au-delà des démarches existantes mises en œuvre en matière de réduction, la priorité sera donnée au soutien à l'émergence de dynamiques citoyennes en matière de réemploi, de réparation et de valorisation (compostage collectif en particulier).

Dans le champ de **l'alimentation durable**, les initiatives citoyennes concourant à l'émergence de circuits courts, au développement des jardins partagés, à l'accès à une alimentation durable et saine pour tous, à la mutualisation de biens et de services feront l'objet d'une attention particulière.

Enfin, pour leur rôle en matière de dynamisation des espaces ruraux et leurs connexions aux communs, les **tiers-lieux** feront l'objet d'une attention particulière pour leur potentiel effet « catalyseur » d'initiatives citoyennes de transition.

#### ANALYSES PAR PUBLICS

Avec les **collectivités**, il s'agira de concentrer les efforts sur le soutien à l'émergence de dynamiques collectives citoyennes et à la co-construction avec les citoyens des politiques et projets locaux de transition, tout en se donnant ponctuellement la possibilité de soutenir des initiatives de collectivités en matière de sensibilisation/événementiel.

Avec le public **Jeunes**, le travail avec les lycées et les étudiants sera poursuivi et étendu, tandis que le soutien à des initiatives éducatives, par et pour les jeunes, portées par des collectivités dans le champ de l'éducation non formelle (centres de loisirs, maisons de quartier...) fera l'objet d'une réflexion.

Avec les **publics en fragilité sociale et économique**, des démarches spécifiques et adaptées seront définies, toujours dans une perspective d'implication dans les transitions. Un rapprochement avec les collègues en charge des politiques relatives au NPNRU et les structures régionales pertinentes est déjà en cours et le projet d'une boîte à outils à l'étude.